

attendre, comme je vous en ai assuré par ma Lettre du 18. Juillet dernier. Je suis, Monsieur, votre très affectionné Ami. PHILIPPE D'ORLEANS.

Voilà ce qui a arrêté le cours d'une négociation qui devoit être terminée, si S. A. R. avoit trouvé par tout de la droiture & de l'équité. Mais comme présentement il n'y a plus lieu de douter des intentions de ce Prince & de sa bonne volonté pour calmer l'orage qui s'est élevé dans le sein de l'Eglise Gallicane, il faut espérer que les Prelats s'y conformeront & donneront le tems à ce Prince de mettre la dernière main à ce grand ouvrage, malgré les mauvaises intentions, & qu'ils ne l'obligeront pas d'employer la force pour faire pratiquer à des Ecclesiastiques entêtés & provenus, l'humilité, la soumission, & la charité; vertus qui devoient leur être si chères, & qui leur sont si fort recommandées!

II. La Cour de France est extrêmement attentive à ce qui se passe en Espagne, & à trouver les moyens d'éteindre le feu qui paroît prêt à s'allumer en Italie; quoi que les différents Souverains de cet Etat n'aient encore faits aucun mouvement, on ne laisse pas de les soupçonner d'avoir part à ce qui s'est passé, & de voir qu'il n'y a que la crainte ou les heureux succès des armes de S. M. I. & C. qui les ont empêché d'éclater dans le tems qu'ils l'avoient concerté. Soit crainte, soit politique, Son A. R. le Duc Regent profite de ces dispositions pour ramener les esprits, & tâcher de rétablir le calme dans l'Europe,